



Parti socialiste
jurassien

Motion n° 1086

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Collaborations interjurassiennes : faisons le point !

Le vote du 24 novembre dernier sur l'avenir institutionnel de la région a clairement démontré la volonté de la majorité de la population de la région francophone du canton de Berne de rester bernoise. Nous devons bien entendu respecter ce choix.

Depuis plusieurs années, peut-être même depuis sa création, la République et Canton du Jura a toujours veillé à respecter et à promouvoir un «réflexe interjurassien» dans beaucoup de domaines. Ceci dans un souci de «communauté de destin». Or cette communauté de destin est aujourd'hui inexistante si ce n'est pour la commune de Moutier et éventuellement sa couronne.

Les relations avec le canton de Berne sont donc appelées à se «normaliser». Comme avec d'autres cantons voisins, il sera possible de continuer à travailler en prenant en considération de manière objective les intérêts du Jura et de la région.

Dès lors, nous prions le Gouvernement jurassien d'établir un rapport destiné au Parlement jurassien dans lequel l'Exécutif listera l'ensemble des collaborations interjurassiennes, pour lesquelles il donnera son appréciation quant à l'opportunité de les poursuivre ou non pour le canton du Jura. Le Gouvernement, dans son appréciation, veillera à tenir compte de la situation particulière de Moutier et de sa couronne.

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 18 décembre 2013